

APPUI AUX CONTRÔLES

Un accompagnement sur mesure

Les AVANTAGES

- > Un conseil objectif et indépendant de tout intérêt financier.
- > Avoir le regard extérieur d'un conseiller spécialisé grandes cultures.
- > Pédagogie du conseil devant permettre une autonomie dans la prise de décision.

*Agriculteurs et chefs d'entreprises,
vous souhaitez être accompagnés
en amont d'un contrôle pour une
plus grande sérénité et pour gagner
du temps,*

*Cet accompagnement est fait pour
vous !*

APPUI AUX CONTRÔLES

Nos solutions d'accompagnement



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Un regard extérieur sur vos pratiques.
- ▶ Confier et anticiper le contrôle pour plus de sérénité et gain de temps.
- ▶ Être accompagné lors d'un contrôle sur les domaines de l'environnement, de la production végétale, etc).

NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ D'être accompagné par un conseiller indépendant de votre Chambre d'agriculture.
- ▶ La vérification de la conformité réglementaire.



PUBLIC
Agriculteurs



DURÉE
Adaptée au projet



**TARIFS
ET CONDITIONS DE VENTE**
Conditions de vente
sur demande



MODALITÉS ET LIVRABLES
Adaptés au besoin

Votre contact

Conseillère spécialisée grandes cultures
Léa LUCHARD
07 76 16 56 90
lea.luchard@loiret.chambagri.fr

www.agri-territoires-loiret.fr

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global.
A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 13038079U / 4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

